ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cinéma

Question écrite n° 69014

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par les Studios de Bry-sur-Marne. La fermeture annoncée de ces 5 000 m2 de plateaux risque d'entraîner une pénurie en France, et donc une délocalisation dans d'autres pays européens, qui eux ne cessent d'accroître leur offre et construisent de nouveaux plateaux. Il apparaît essentiel pour l'industrie française du cinéma et de l'audiovisuel de conserver et de développer des infrastructures pour les tournages, comme les Studios de Bry-Sur-Marne. Aussi, elle la prie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce dossier et les mesures qu'il entend prendre pour encourager la production cinématographique et audiovisuelle en France.

Texte de la réponse

La fermeture des Studios de Bry-sur-Marne, opérés depuis 2001 par le Groupe Euromédia, était initialement prévue à compter du mois d'avril 2015. Cette fermeture a suscité beaucoup d'émotion au sein des associations de techniciens (décorateurs, directeurs de la photographie, accessoiristes, etc.), appuyés par un certain nombre de réalisateurs, tous très attachés à un lieu emblématique qui a vu se tourner de nombreux films et téléfilms, notamment à l'époque où les Studios étaient détenus par la Société Française de Production (SFP). Cette fermeture relevait d'un choix stratégique d'Euromédia, entreprise historiquement leader en France sur le segment des studios de tournage, qui l'avait annoncé dès l'ouverture des Studios de Paris (situés à la Cité du cinéma, ouverte à l'été 2012 à Saint-Denis). Suite à la mobilisation des professionnels et de la ministre de la culture et de la communication, le nouveau propriétaire du lieu (la société Nemoa) et Euromédia ont supprimé la clause contractuelle de non-concurrence que la vente des Studios de Bry intégrait, en matière d'exploitation de studios de tournage d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles. Des discussions se sont alors engagées entre Nemoa et des repreneurs potentiels, qui se sont conclues début mars dernier par la reprise effective de l'exploitation des Studios de Bry-sur-Marne par la société Transpalux, gérée par Monsieur Didier Diaz. Celui-ci dispose d'une forte expérience en la matière en tant qu'ancien gérant des Studios de Paris à la Cité du cinéma, pour le compte d'Euromédia à l'époque. Le ministère de la culture et de la communication continuera de suivre avec beaucoup d'attention ce dossier pour s'assurer de la reprise effective d'un outil de production historique et performant. De façon générale, la ministre de la culture et de la communication est très attachée à l'attractivité de la filière audiovisuelle et cinéma, secteur d'excellence de la culture et de l'économie françaises. C'est la raison pour laquelle, avec l'appui du Parlement, les crédits d'impôt cinéma et animation ont pu être renforcés en 2014.

Données clés

Auteur : Mme Annie Genevard
Circonscription : Doubs (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 69014

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/14/questions/QANR5L14QE69014

Rubrique : Arts et spectacles
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 novembre 2014, page 9589
Réponse publiée au JO le : 23 juin 2015, page 4757